



Tarifs Prestataire au 1er février 2026

Minimum 2h consécutives par semaines	Tarif horaire ¹		
	TTC	HT ²	Après déduction d'impôt ³
Heures dépendance avec APA	31 €	29,38 €	15,50 €
Heures dépendance sans APA	32 €	30,33 €	16 €
Heures dépendance Dimanche et jour férié avec APA	44 €	41,71 €	22 €
Heures dépendance Dimanche et jour férié sans APA	45 €	42,65 €	22,50 €

Tarif "solidaire" pour les bénéficiaires de l'APA / PCH dont le taux de participation est nul	1 € TTC
---	---------

¹En cas d'intervention le 1er janvier, 1er mai ou 25 décembre, une majoration de 100% du tarif TTC est appliquée.

²Selon le taux de TVA en vigueur

³Le coût après crédit d'impôt est indiqué sous réserve de la situation fiscale de chaque contribuable, dans la limite des plafonds annuels et dans les conditions prévues par le Code général des impôts. Les financements perçus par un organisme financeur sont déduits du montant des dépenses donnant lieu à un crédit d'impôt